



À Sainte-Émilie, « la confiance des planteurs retrouvée »

Durée de campagne, cadence de l'usine, volume de betteraves travaillées, déshydratation : cette campagne est celle de tous les records à la sucrerie Cristal Union de Sainte-Émilie. Surtout, les très bons rendements redonnent confiance aux planteurs dans leur capacité à produire.

98 t/ha à 16° de moyenne à la sucrerie Cristal Union de Sainte-Émilie, soit 20 t/ha de plus que l'année dernière, et une richesse « exceptionnelle » à 18,4 %. Voilà de quoi redonner du baume au cœur des producteurs. « Les bons rendements viennent à point, après plusieurs années de doutes. Toutes les planètes étaient alignées cette année : alternance de soleil, de pluie, températures clémentes, attaques de pucerons modérées...

Ça prouve que l'on peut encore produire de la betterave en quantité », témoigne Jérôme Fourdinier, président de Sainte-Émilie.

Sur le plan logistique, les responsables ont tout de même dû s'adapter à quelques incidents. « Un premier épisode de gel est survenu le 22 novembre, alors que tous les silos n'étaient pas encore bâchés. Il a fallu faire beaucoup en peu de temps, mais ça n'a finalement pas affecté la marche de l'usine. Puis l'épisode de gel et de neige de début janvier, et la mise en place de barrières de dégel sur les routes, ont affecté les transports », relate Vincent Caille, responsable

A. P.

betteravier.

Les grues ont été déplacées dans le Nord et le Pas-de-Calais et, dans la Somme, la préfecture a autorisé le transport des betteraves à demi-charge. « Ça nous a permis de poursuivre l'alimentation de la sucrerie. »

Des records

Du côté de l'usine, il s'agissait de la campagne de tous les records. Le premier est celui de la durée de campagne, avec cent-quarante jours. « La qualité technologique des betteraves a été bonne du début à la fin, et l'usine s'est révélée facile à exploiter, souple dans son fonctionnement », sou-ligne Thibaut Vaissière, directeur de l'usine. Pour aller plus loin dans la résilience de l'outil, un nouvel atelier de dépulpage des jus verts, qui permet d'enlever les impuretés des jus avant l'épuration, a été finalisé durant cette campagne. « On consomme ainsi moins de pierre à chaux et moins d'énergie. »

Les autres records sont ceux du volume de betteraves travaillées avec près de 2 millions de tonnes ; une unité de déshydratation qui a vécu sa troisième et meilleure campagne avec plus de 60 000 t de pellets produits. Résultat : 300 000 t de sucre cristallisé. « Le défi principal a été celui de la gestion des stocks. »

La commercialisation est désormais le sujet sur la table. « Le marché du sucre s'est bien tenu en première partie de campagne, puis s'est tendu, eu égard aux rendements élevés

partout en Europe », rappelle Jérôme Fourdinier. Le groupe Cristal Union a donc fait le choix du maxi-alcool en fin de campagne, c'est-à-dire de maximiser la production d'alcool (éthanol, alcool pharmaceutique) dans les usines équipées pour cela, puisque les cours étaient plus rémunérateurs. « C'est une politique générale du groupe qui vise à valoriser au mieux les betteraves. »

35 €/t à 16°

Le prix de base pour les betteraves contractées s'est élevé à 31 €/t à 16°, avec un premier acompte de 15 €/t versé le 30 novembre, et un deuxième de 16 €/t programmé le 30 mars. Les planteurs bénéficieront d'un complément.

« Nous avons décidé d'aller piocher dans la caisse de péréquation dotée de 50 M€, pour passer de 31 €/t à 16° à 35 €/t à 16° pour les BCR (betteraves contractées de référence). » Ce complément sera reversé fin juin. Le président justifie : « Cette caisse a été constituée pour avoir la possibilité de donner un coup de pouce aux agriculteurs lorsque la trésorerie est compliquée. Il sera le bienvenu cette année. »

Et pour l'année prochaine ? « On table sur une stabilité de surface », assure Vincent Caille. « On n'imagine pas que les betteraves soient payées moins de 30 €/t à 16° », ajoute Jérôme Fourdinier. Côté agricole, tout n'est pas gagné : « Les bons rendements nous rendent fiers, mais tout n'est pas gagné. Nous

*continuons de nous battre pour
préserver nos moyens de production,
comme le défend le sénateur Laurent
Duplomb dans sa proposition de loi.*

» ■

